

# LES CHAUVES-SOURIS



Leur mauvaise réputation, la suppression de leurs habitats (fissures et cavité dans les maisons, dans les arbres, combles des maisons ou des églises) et l'utilisation d'insecticides, font des chauves-souris des animaux menacés d'extinction. **Pourtant les 34 espèces de chauve-souris présentes en France sont toutes protégées par la loi.**

**Elles rendent plus de services que de soucis notamment dans nos jardins.** Se sont de redoutables prédatrices de multiples « ravageurs » que l'on aimerait voir moins nombreux ! Elles sortent la nuit pour chasser les moustiques, les papillons de nuit et autres insectes qui peuvent parasiter le potager ou qui incommode par leurs piqûres. Par ailleurs vous n'avez aucune crainte à avoir si certaines entre dans votre maison, oubliez les attaques dans les cheveux, Dracula etc. **Les chauves-souris sont inoffensives !**

Elles s'installent dans les maisons car les conditions de températures, d'obscurité et de calme y sont parfois idéales.

La présence de chauves-souris dans votre maison est **un signe d'un environnement de qualité.** **Notre pipistrelle** que l'on croise fréquemment mesure 6 cm de long pour 20 à 22 cm d'envergure et pèse 5 grammes (**le poids d'un morceau de sucre**). Les femelles conservent la semence mâle durant toute la période hivernale, mais la fécondation ne sera déclenchée qu'au printemps. Elles mettent bas au mois de juin et élèvent leurs petits jusqu'à fin août, date à laquelle ces derniers seront capables de se débrouiller seuls. Habituellement les femelles n'élèvent qu'un seul petit.

Elles sont actives la nuit et se dirigent dans l'obscurité, évitent les obstacles et localisent leurs proies en émettant des ultrasons qui se réfléchissent et lui sont retransmis. C'est l'écholocation.

